



**Collège La Fosse aux Dames**

Les Clayes-Sous-Bois,  
vendredi 13 mars 2020

**Collège La Fosse aux dames**

Rue Pablo Neruda

78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Tél. 01 30 55 75 00

[0780760c@ac-versailles.fr](mailto:0780760c@ac-versailles.fr)

La principale

à

Tous les parents d'élèves

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Conformément aux décisions gouvernementales et afin de protéger au mieux l'ensemble de la population et de tenir compte de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, les élèves ne seront plus accueillis dans les établissements scolaires à compter du lundi 16 mars jusqu'à nouvel ordre.

Pour autant le collège restera ouvert (Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h à 16h et Mercredi de 9h à 12h30). Le personnel administratif sera présent et vous pourrez nous joindre aux heures d'ouvertures indiquées ci-dessus.

Nous vous informerons régulièrement de l'évolution de la situation via PRONOTE, vos boîtes mail et le site du collège.

Afin que vos enfants maintiennent un lien avec l'école et gardent un rythme scolaire nous allons leur faire parvenir régulièrement des cours et des devoirs à faire (via PRONOTE, l'ENT...).

Pour les élèves qui ne disposent pas de matériel informatique ou ayant un accès limité à un ordinateur, les cours seront photocopiés (les élèves concernés viendront chercher le travail à la loge du collège après que chaque professeur les aient informés).

Les enseignants feront un point régulier avec vos enfants (par téléphone ou via les messageries PRONOTE) afin de s'assurer qu'ils ne rencontrent pas de difficulté à faire le travail qui leur est demandé.

Les élèves pourront aussi solliciter les enseignants via PRONOTE

Chacun de nous doit s'adapter à cette situation exceptionnelle et inédite. Des ajustements seront nécessaires tant dans le mode de communication des devoirs que pour les restitutions.

Nous ferons, évidemment, preuve de bienveillance quant au rendu régulier des devoirs dans les premiers jours.

C'est ensemble que nous améliorerons cette organisation. Ainsi, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire remonter les difficultés que vos enfants auront rencontrées à la mise en place de ce dispositif de « classe à la maison ».

Concernant les élèves demi-pensionnaires, la société C'MIDY a désinscrit en masse tous les élèves demi-pensionnaires à compter du lundi 16 mars.

Cordialement,

Sophie FONTAINE